



Association Maison des Thermopyles

15, rue de Plaisance - 75014 Paris

<http://maisondesthermopyles.fr>

01.53.90.45.27 / 07.83.95.17.38

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2024

Le samedi 23 mars 2024 à 10h00, les membres de l'association Maison des Thermopyles se sont réunis en assemblée générale dans une salle de l'Espace Maindron, 6bis rue Hippolyte Maindron, 75014 Paris.

Présents :

ARNAUD	Jean (procuration)
BRÖHL	Sabine (procuration)
COULOMB	Jean-Pierre
DE CHERANCE	Dominique
FAURE	Marijo
GARNIER	Marie-Annick
HAMMER	Béatrice
HUGON	Marie-Anne (procuration)
LESQUOY	Eric (procuration)
MESFIOUI	Dominique
NEZOT	Loïc (hôte)
RADIN	Dominique
TARTIER	Valérie (hôte)
THOMAS	Marie-Hélène
TRISTRAM	Gérard
VAN WEDDINGEN	Monique
VIGNAUD	Daniel
VITERBO	Danielle

Excusé(e)s

CORTESI-GROU	Nicole
--------------	--------

Il y a 16 membres de l'association, à jour de leur cotisation, prenant part aux votes (12 présents, 4 par procuration).

L'assemblée générale désigne Dominique Mesfioui comme présidente de séance et Daniel Vignaud comme secrétaire de séance.

Sont mis à la disposition des présents les documents à adopter en séance (rapport de l'association pour l'année 2023, rapport d'activité 2023, rapport financier 2023, budget

prévisionnel 2024). L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2023
- Examen et vote du rapport de l'association pour l'année 2023
- Examen et vote du rapport d'activité de l'année 2023
- Examen et vote du rapport financier de l'année 2023
- Examen et approbation du budget prévisionnel 2024
- Montant de la cotisation 2025
- Présentation et élection de nouvelles candidates et nouveaux candidats au Conseil d'administration (CA)
- Questions diverses

I) Approbation du procès-verbal de l'AG de 2023

Le PV est adopté à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

II) Examen du rapport de l'association pour l'année 2023

Le rapport, envoyé précédemment par mel et distribué en séance, est présenté par le co-président Jean-Pierre Coulomb. Ci-dessous, un résumé des principaux points.

Le co-président remercie chaleureusement les acteurs de la maison des Thermopyles, en commençant par les hôtes pour leur investissement et l'accompagnement de chaque habitant. Il remercie également les habitants, les bénévoles, et les adhérents engagés dans la vie de la pension.

La nouvelle hôte, Charlène Trouplin, arrivée en janvier 2023, est malheureusement repartie en avril, avant la fin de la période d'essai. L'équipe de recrutement a repris le collier et Loïc Nézot a été recruté début juin.

Depuis la dernière AG, le CA comprend 11 personnes dont 4 membres du bureau. Il y a eu 8 réunions du CA en 2023 et bon nombre de réunions bureau-hôtes.

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 24.

Le projet d'établissement a été finalisé début 2023 en tenant compte de l'ouverture prochaine de la Maison Grecque.

Après de longues années de gestation, le chantier de la Maison Grecque (extension de la Maison actuelle avec 5 logements supplémentaires) a été lancé en mars 2024.

Quatre habitants sont partis (deux couples), compensés par un transfert (lié à la séparation d'un couple de deux frères) et une arrivée début 2024.

En liaison avec le départ d'un couple en mai 2023, le problème de l'occupation des studios pour couple par un couple se pose. Il n'y a en effet que très peu de demandes pour de tels studios au niveau de Paris. En accord avec les tutelles, il a été décidé de déclasser deux des trois studios pour couple pour y loger des personnes seules. La situation sera réétudiée lors de l'ouverture de la Maison Grecque.

La délégation de pouvoir à la directrice, qui datait de l'ancienne direction, a été mise à jour. Elle a été signée début 2024.

A terme se pose la question de la pérennisation du programme de gestion locative.

L'association et la Pension ont participé au forum des associations et journées portes ouvertes du 14^{ème}.

Les entretiens des co-présidents avec les habitants se sont poursuivis. Ils ne sont pas généralisés, mais se tiennent surtout en cas de problème, alertés par la Direction.

Certains habitants en recherche de logement social continuent de bénéficier des compétences de Jean-Pierre Coulomb.

Mis au vote, le rapport de l'association est adopté à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

Une discussion s'ensuit, suscitée par un adhérent. Il est question du nombre d'adhérents, de l'âge moyen et du renouvellement. Il est évoqué la difficulté pour des jeunes qui travaillent de s'investir dans l'association en général et dans le CA en particulier. Une idée mentionnée pourrait être l'implication de l'association sur les réseaux sociaux.

Perspectives

Le co-président évoque ensuite plusieurs perspectives pour l'année à venir.

En premier lieu, il faudra préparer l'accueil dans la Maison Grecque avec toutes ses implications (sélection des nouveaux habitants, réorganisation du fonctionnement de la Maison, ...)

Le projet de rénovation de l'entrée (automatisation des portes, remplacement de la grille, installation d'un auvent) a bien avancé. Il s'agit en particulier d'adapter l'entrée aux PMR. Paris Habitat participe à la motorisation et la grille sera financée sur les fonds propres. Paris Habitat a fait appel à l'agence Vida (celle en charge de la Maison Grecque) pour ce projet. L'agence a présenté il y a quelques jours une proposition pour l'auvent (qui a recueilli un avis très positif) et deux projets pour la grille ; un projet appelé « vague » et un projet appelé « roseau ». Les deux projets sont bien accueillis, avec une légère préférence des membres du CA pour le « roseau ».

La clarification de l'aspect *bénévolat* pourrait ouvrir une perspective de chantier pour le futur.

Jean-Pierre Coulomb fait part d'un mail de Sabine Bröhl (qui ne pouvait être présente à l'AG). Dans le cadre de la création d'un four à pain communautaire (rue des Thermopyles) proposé par Udé et piloté par un collectif, il y a une demande de participation de la MdT au collectif sous une forme à définir. Il est envisagé par exemple un repas ou une réunion collective vers juin. Le CA donne un avis plutôt favorable à cette initiative.

III) Examen et vote du rapport d'activité de 2023

Le rapport (envoyé précédemment par mel et distribué en séance) est présenté par Valérie Tartier, directrice. Plutôt que de reprendre le détail du rapport, jugé par ailleurs très complet, la directrice remercie tout d'abord toute l'équipe, le CA (incluant les anciens qui sont partis et les nouveaux arrivés), les bénévoles,.... La direction se sent bien soutenue en particulier par le bureau.

Elle rappelle que la MdT est régulièrement citée comme un modèle exemplaire de pension de famille (gérée par une association qui ne gère qu'une seule pension). Le travail avec le bureau (en particulièrement cette année le recrutement d'un nouvel hôte,

suite au départ de Hassan, puis de Charlène) est très positif. Le recrutement de Loïc, qui est arrivé en juin, a permis de stabiliser la situation de manière positive. En liaison avec les difficultés de recrutement, Valérie souligne que la FAP réfléchit en ce moment sur le métier d'hôte (travailleur social d'un type particulier – insaisissable, dense, animation du collectif,...).

Le renouvellement des habitants a été plus important cette année. Comme signalé précédemment, les studios pour couples sont difficiles à remplir (la Ville de Paris et la Préfecture n'ont pas de candidats, seul le SIAO). La DRIHL essaie de gérer au mieux en acceptant (au moins pour l'instant) de payer pour 2 personnes même s'il n'y en a qu'une, ce qui est une bonne nouvelle. Gérard Tristram précise néanmoins qu'il faut faire attention à l'inflation (si on reste pour 10 ans avec une subvention quotidienne à 19,5 euros par personne, ça sera dur).

Concernant les départs, Valérie souligne qu'on peut être légitimement contents de bien les réussir. Il faut noter de départ d'un couple âgé qui a trouvé sur Paris une résidence autonomie. Un autre résident est parti en résidence autonomie en province. Une mère et sa fille sont parties grâce à la loi DALO (avec l'aide de JPC – la présence d'un tiers presque extérieur est considérée comme favorable). La recherche d'un logement extérieur est souvent difficile pour les résidents (ambivalence : je veux partir / je ne veux pas partir).

Il faut noter le passage en curatelle au rythme d'environ un par an (un en 2023, un en 2024), lié à un souci d'autonomie. Ce sont des dossiers lourds à monter.

La gazette a été reprise avec succès par Monique van Weddingen. 4 numéros sont parus en 2023.

Concernant les ateliers, il faudrait peut-être les appeler autrement (les résidents ne sont pas trop motivés...). Noter cependant l'atelier collage/peinture qui a bien démarré récemment, animé par Danielle Viterbo. Il suffit que deux ou trois résidents soient intéressés. Noter également le succès de l'atelier vélo, qui a bénéficié en particulier de l'arrivée d'un nouveau résident très actif ; il crée un lien avec le quartier. Atelier cuisine fonctionne aussi très bien. L'arrivée de Loïc coïncide avec celle d'un jeu de fléchettes dans le jardin quand la météo le permet.

Les deux séjours organisés au zoo de Beauval et par la FAP à Autrans (Vercors) ont bien marché, même si peu de résidents sont concernés.

Concernant les dépenses énergétiques, c'est une bonne chose d'avoir mis en place les compteurs individuels (investissement de 9000 euros). Il y a un travail en cours avec Loïc en particulier sur comment on les exploite.

Le gros projet de cette année sera la préparation de la Maison Grecque. Noter que l'agence Vida est prête à nous aider pour le mobilier à venir.

L'assemblée générale accueille très favorablement le rapport. Mis au vote, il est adopté à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

IV) Examen et vote du rapport financier 2023

Le rapport financier est présenté par Gérard Tristram (voir document séparé pour les détails). Les résultats sont satisfaisants : l'exercice est à l'équilibre, avec un positif de 3600 euros.

Les recettes sont en augmentation de 6000 euros (augmentation de 2800 euros de la dotation de la DRIHL, 2000 euros intérêts d'épargne, 1400 euros sur la redevance locative).

Les dépenses ont augmenté de 3800 euros (essentiellement à cause des charges, malgré la diminution de la part salariale liée aux deux mois sans hôte).

Les fonds propres se montent à 180 000 euros (autonomie financière de 9 mois si on ne reçoit rien de la DRIHL...).

Mis au vote, le rapport est adopté (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

V) Examen et vote du budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024, également présenté par Gérard Tristram, est sans problème, dans la continuité de celui de 2023. L'augmentation du coût de l'énergie doit être prise en compte.

Sans s'alarmer, le trésorier attire l'attention sur le coût des salaires dans le futur: la subvention de 19,5 euros par jour ne suffira peut-être pas à terme.

Rappel : le coût du renouvellement de la grille d'entrée sera pris sur les fonds propres.

Mis au vote, ce budget est adopté (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

VI) Cotisations 2025

Le montant de la cotisation des adhérents est actuellement 10 euros. Après une brève discussion, il est décidé à l'unanimité de reconduire cette somme de 10 euros.

VII) Renouvellement du conseil d'administration

Les membres du CA élus en 2023: Jean Arnaud, Marie-Annick Garnier, Eric Lesquoy, Awa Sall, Gérard Tristram, Monique van Weddingen, Daniel Vignaud sont automatiquement reconduits (sauf Eric Lesquoy qui a démissionné début 2024).

Jean-Pierre Coulomb, Marijo Faure, Dominique de Chérancé, Dominique Mesfioui, élus en 2022, se représentent.

Il y a deux nouvelles candidatures : Béatrice Hammer et Danielle Viterbo.

Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention).

Le nouveau conseil d'administration, qui élira son bureau prochainement, comprend 12 personnes :

ARNAUD Jean, de nationalité française, secteur culturel, 28, rue du Commandant Mouchotte, Paris 14^{ème}.
COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^{ème}.
DE CHERANCE Dominique, de nationalité française, retraitée, 16, rue Francis de Pressensé, Paris 14^{ème}.
FAURE Marijo, de nationalité française, graphiste, 18, rue de l'Eure, Paris 14^{ème}.
GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^{ème}.
HAMMER Béatrice, de nationalité française, romancière, 4, square Henri Delormen, Paris 14^{ème}.
MESFIOUI Dominique, de nationalité française, assistante sociale retraitée, 2 avenue Reille, Paris 14^{ème}.
SALL Awa, économiste, 9 rue Boyer-Barret, Paris 14^{ème}.
TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^{ème}.
VAN WEDDINGEN Monique, de nationalité française, secrétaire de rédaction retraitée, 18 rue Wurtz, Paris 13^{ème}.
VIGNAUD Daniel, de nationalité française, physicien retraité, 22 rue des cinq diamants, Paris 13^{ème}.
VITERBO Danielle, médecin, de nationalité française, 17, rue Desnouettes, Paris 15^{ème}.

VIII) Questions diverses.

Elles ont été traitées au fil de l'Assemblée.

L'Assemblée générale est close à 12h30 et elle est suivie d'un pot de l'amitié.

Signatures :

Présidente

Dominique Mesfioui



Secrétaire

Daniel Vignaud



Le conseil d'administration s'est réuni le 4 avril 2023 à 19h et a désigné les membres de son bureau :

COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^{ème}, co-président ;

GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^{ème};;

MESFIOUI Dominique, de nationalité française, assistante sociale retraitée, 2, avenue Reille, Paris 14^{ème}, co-présidente

TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^{ème}, trésorier.

Signatures :

Co-président

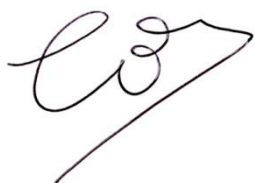
Co-présidente

Trésorier

Jean-Pierre Coulomb

Dominique Mesfioui

Gérard Tristram



Membre

Marie-Annick Garnier

